

RAMASSAGE DES MANUELS SCOLAIRES Niveau 4^{ème} LUNDI 22 JUIN 2026

La restitution des manuels scolaires pour les classes de 4^{ème} se déroulera de la manière suivante :

- 4^{ème} A → 09 H 15
- 4^{ème} B → 11 H 25
- 4^{ème} C → 14 H 15
- 4^{ème} D → 11 H 10
- 4^{ème} I → 14 H 45

Les élèves devront **être présents** le jour de la restitution et **avoir tous les manuels en leur possession**.

Afin de faciliter l'organisation, il convient de contacter le secrétariat de gestion pour signaler toute difficulté.

Consignes à respecter par les familles avant la restitution :

- Enlever les couvertures plastiques (sauf si celles-ci sont en bon état).
- Scotcher les pages ou les couvertures déchirées, afin d'éviter les pénalités.
- Gommer toutes les inscriptions.
- Oter des livres tout papier.

Les livres seront facturés selon le barème voté en Conseil d'Administration du 26 Septembre 2025 :

- livre perdu – 16,00 €
- livre rendu dégradé – 8,00 €

L'élève devra acquitter cette contribution lors de la chaîne de ramassage, auprès du Gestionnaire ou de son Adjointe qui seront sur place. Un reçu sera délivré à l'élève si paiement en espèces. **Il est donc nécessaire que chacun se munisse ce jour-là d'une petite somme d'argent ou d'un chèque du montant correspondant aux dégradations citées ci-dessus.**

LA REINSCRIPTION SERA EFFECTIVE DES LORS QUE LES MANUELS AURONT ETE RESTITUES.

Merci à tous les parents de bien respecter ces consignes

La Motte Servolex, le 28 Mai 2026